

SESSION DE PRINTEMPS (30 mai – 1^{er} juin 2022)

Compte-rendu à l'attention des chercheurs et enseignants-chercheurs de la Section 12

Table des matières

1. Préambule	2
2. Intervention de l'INC.....	2
3. Examen des primes RIPEC (régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs)	4
4. Evaluations des chercheurs, promotions et expertises	5
Evaluations des chercheurs	5
Titularisation – Changement d'affectation.....	5
Eméritat	5
Expertises diverses	5

1. Préambule

La section a principalement travaillé à l'évaluation à vague (sur 5 ans) de chercheurs, et à l'évaluation de plusieurs fédérations et groupements de recherche. Diverses autres expertises ont été réalisées, le bilan des discussions et les avis émis sur les différents points abordés sont mentionnés ci-après. Sur les aspects réglementaires, administratifs et techniques, les travaux de la section sont assistés par Michèle DESUMEUR, assistante du Comité National. La section 12 attire votre attention sur son rôle qui consiste à émettre des avis scientifiques.

2. Intervention de l'INC

Jacques MADDALUNO (Directeur d'Institut), Sandrine SAGAN (DAS sections 12 et 16), Bruno BUJOLI (chargé de mission) et Louisa LEBRACHE (chargée d'études en administration scientifique).

J. Maddaluno présente le dispositif des **Chaires de Professeur Junior** (CPJ). Le MESRI a annoncé la création de 135 CPJ dont 25 sont proposées par le CNRS (consultables sur [ce lien](#)). Ces personnels seront recrutés pour une durée de 3 à 6 ans et seront proposés à la titularisation dans le corps des Professeurs (pour les CPJ-Université) ou dans le corps des Directeurs de Recherche (pour les CPJ-CNRS). Par ailleurs, les CPJ-CNRS auront une charge d'enseignement plus réduite (42 h par an). L'INC a proposé 3 CPJ-CNRS intitulées « Analyse operando couplée aux processus catalytiques (OPERANDO) », « métallurgie durable (DURAMET) » et « Métabolome et adaptation chez l'holobionte (METABIONTE) ». Le choix des thématiques a été motivé par une volonté de soutien de certaines thématiques/disciplines et/ou s'inscrivant dans le Contrat d'Objectifs et de Performance 2019-2023 entre l'Etat et le CNRS. Plusieurs laboratoires ont été fléchés pour l'affectation des lauréat(e)s. Répondant aux questions de la section, J. Maddaluno précise que les personnels recrutés sur ces CPJ-CNRS seront titularisés après avis d'un jury de composition similaire à celle du recrutement, c'est-à-dire environ 10 personnes dont (entre autres) 1 représentant du CoNRS, 1 professeur de nationalité étrangère et en poste à l'étranger, 1 représentant de l'Université d'accueil et plusieurs experts de la discipline. Pour les CPJ universités en partenariat avec le CNRS, l'université d'accueil propose la moitié des membres du jury, le CNRS l'autre moitié. Pour ces CPJ-Université, le classement se limite à une seule personne tandis qu'une liste sera proposée pour les CPJ-CNRS. Le vivier de candidats concerne essentiellement les personnes localisées à l'étranger, ayant une carrière correspondant approximativement à « DR2 moins 5 ans ». En l'état, ces postes CPJ-CNRS ne seront pas pris sur le plafond d'emploi du CNRS, ce qui les distingue des postes de type « DR-externes ».

CNRS Fellows : A. Petit souhaite proposer le titre de « CNRS Fellows » à une dizaine de personnalités scientifiques étrangères de premier plan qui accepteraient de venir passer au moins 1 mois par an dans une unité CNRS, pendant au moins 5 ans. Ces personnalités seraient rémunérées pendant ce temps de présence en France et s'engageraient à remercier le CNRS dans leurs conférences. Ces ambassadeurs du CNRS pourraient ainsi nouer des liens avec des chercheurs des unités CNRS et participer au rayonnement de la recherche française et de l'établissement.

PEPR : Un point d'étape est fait sur l'action « Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche » qui vise à construire ou consolider un leadership français dans des domaines scientifiques liés ou susceptibles d'être liés à une transformation technologique, économique, sociétale, sanitaire, environnementale, etc, et considérés comme prioritaires au niveau national ou européen. Ces actions sont portées par des organismes nationaux et se déclinent en PEPR « accélération » ou « exploratoire ». L'INC est impliqué dans plusieurs projets exploratoires dont « Diadème » et « MoleculArXiv » sélectionnés en vague 1. En vague 2, le projet COMET qui concernait principalement la communauté des chimistes de synthèse, n'a pas été sélectionné pour l'oral. Une réflexion est en cours pour le repositionner en vue de la vague 3. En revanche, le projet LUMA, concernant les interactions lumière-matière, a été invité à l'oral et la liste finale des projets sélectionnés est en attente de publication.

Évaluation du CNRS : En 2023, l'HCERES évaluera l'apport de l'établissement à la recherche française pour les 5 dernières années. Le jury sera constitué d'une quinzaine de personnalités et sera présidé par Martin Vetterli (Président de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, EPFL, Suisse) pour une visite prévue en mai 2023. Le rapport, soumis début janvier 2023, sera relativement concis avec environ 60 pages en tout, dont 4-5 pour l'INC.

Adhésions aux sociétés savantes : la direction financière du CNRS alerte sur le fait que les adhésions nominatives aux sociétés savantes ne peuvent pas être payées par les crédits CNRS. Des discussions et des enquêtes sont engagées au niveau ministériel pour faire éventuellement évoluer cette situation.

Dispositif RIPEC : Le nouveau régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) est entré en vigueur le 1er janvier 2022. Le RIPEC comprend 3 composantes : une composante C1 statutaire, une composante C2 fonctionnelle, et une composante C3 correspondant à une prime individuelle dite RIPEC-C3 qui sera examinée lors de la session d'automne 2022 de la section 12 (17-21 octobre). Le volume de primes RIPEC-C3 a été augmenté de 480 possibilités (sur un total d'environ 3500 pour le CNRS), et sera de 3500 euros (pour 4 ans, dont 1 année de carence). Le nombre de primes par section sera défini en septembre après arbitrage entre Instituts.

Opération Ambassadeur : le but de l'opération « ambassadeur » est d'inviter des scientifiques étrangers de premier plan pour une tournée de conférences de 15 jours en France. Ce programme a été initié en 2019 et sera renouvelé pour les années à venir, après l'accueil cette année du Professeur Krzysztof Matyjaszewski.

Opération Convergence : les actions « Convergence » sont destinées à soutenir des disciplines en difficulté et/ou à aider à la structuration d'une discipline ou à la mise en place de plateformes regroupant des équipements rares et coûteux. Ces actions peuvent déboucher sur la création de groupements de recherche (GDR), de fédérations de recherche (FR) voire d'infrastructures de recherche (IR). En 2022, plusieurs actions auront lieu, sur la chimie du patrimoine (juillet), la corrosion (automne) ou la physico-chimie organique (16-18 novembre à Fréjus).

Opération Emergence : Le programme Emergence vise à mieux accompagner les chargé(e)s de recherche ou maître(sse)s de conférence recruté(e)s depuis 5 à 10 ans, en finançant des projets novateurs par rapport à l'état de l'art et par rapport à leur sujet en cours (financement d'une année de postdoctorat et 15 k€ d'accompagnement). Après 5 éditions, cet appel à projet va être modifié afin de le recentrer sur les éléments ayant eu l'impact le plus fort pour les collègues concerné(e)s, en tenant compte des expériences des lauréat(e)s des années précédentes.

Pour l'opération Emergence Internationale, une tournée de conférences à l'étranger a été organisée en 2019 (Italie/Corée/Japon) pour une trentaine de candidat(e)s au programme Emergence précité, non lauréat(e)s. Ceci a été renouvelé avec une proposition Allemagne/Espagne pour les candidats à l'AAP Emergence 2020 qui est en cours d'organisation, et une proposition Allemagne/Canada a été faite pour l'AAP 2022.

Lauréats ERC : l'INC félicite les lauréats ERC 2021, dont Grégory Nocton (Laboratoire de Chimie Moléculaire, CNRS/Ecole Polytechnique) et Sami Jannin (Université de Lyon/CNRS/ENS de Lyon) dans la catégorie Consolidator, ainsi que Amir Hoveyda (Université de Strasbourg/CNRS), Christian Georges (Université de Lyon, CNRS) et Svetlana Mintova (CNRS/ENSICAEN/Université de Caen Normandie), dans la catégorie Advanced.

Suspension des crédits sécurité 2022 : Pour faire face à l'augmentation inattendue et très importante de l'électricité en 2022, le CNRS subviendra aux unités ne pouvant y faire face, à l'aide du budget initialement destiné aux équipements et opérations de sécurité (900 k€). En conséquence, ces opérations sont suspendues pour cette année.

NOEMI : 17 postes NOEMI sont proposés pour la campagne annuelle. Pour information, les postes proposés à la mutation sont en général peu pourvus (environ 30 %).

Concours : Le jury d'admission du concours CR 2022 a eu lieu le 3 juin, et celui des DR aura lieu le 6 juillet. Pour le concours 2023, un JAD (Jury d'Admissibilité sur Dossier) sera mis en place pour le concours DR. Pour rappel, cette phase de pré-sélection se déroule avant la phase des auditions et n'était jusqu'alors réservée qu'au concours CR.

Journée des GDR : l'INC organise sa première journée des GDR le mercredi 8 juin 2022 de 9h à 17h à la délégation Ile-de-France Meudon. La journée est coordonnée par Pascal Granger, avec une présentation synthétique des activités d'environ la moitié des 34 GDR rattachés principalement à l'Institut.

3. Examen des primes RIPEC (régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs)

La direction du CNRS interroge annuellement la section sur son intention d'examiner ou non les demandes sur la composante C3 de la RIPEC. Après discussion en session plénière, la section a décidé d'accepter d'examiner les dossiers de demande RIPEC-C3.

4. Evaluations des chercheurs, promotions et expertises

Evaluations des chercheurs

La section a procédé à l'évaluation de 45 chercheurs à vague/mi-vague. 44 dossiers ont reçu un avis favorable, et 1 dossier a reçu un avis réservé, suite à un précédent avis différé.

Titularisation – Changement d'affectation

Une demande de titularisation et une de changement d'affectation ont reçu un avis favorable.

Eméritat

Trois premières demandes d'éméritat ont reçu un avis très favorable.

Expertises diverses

Création d'un GDR : Après examen du dossier du GDR Phosphore (GP22), la section a donné un avis très favorable .

Changements de direction d'unités : Les nominations de Nicolas BLANCHARD en qualité de directeur adjoint de l'UMR 7042, de Thierry CONSTANTIEUX en qualité de directeur adjoint de l'UMR 7313, de Matthieu BECUWE au poste de directeur et de Gwladys POURCEAU au poste de directrice adjointe de l'ICP FR 3085, d'Arnaud HAUDRECHY au poste de directeur et de Florence DJEDAINI-PILARD au poste de directrice adjointe de la SFR Condorcet FR 3417, de Nathalie MANDAIRON au poste de directrice et de Xavier FERNANDEZ au poste de directeur adjoint du GDR O3, ont reçu un avis très favorable.

Accueil en détachement : la section a donné un avis très favorable pour l'accueil en détachement d'un personnel IR dans le corps des Directeurs de Recherche.